

UN DISPOSITIF DE FORMATION EN LANGUES A L'ÉPREUVE EN PARCOURS 1^{ER} DEGRÉ DE MASTER MEEF A L'ESPE DE LORRAINE

Séverine Behra et Carlos Meléndez Quero

Université de Lorraine, ATILF-CNRS, Équipe Didactique des langues et Sociolinguistique

Mots clés

formation des enseignants - système éducatif – apprentissage auto-dirigé – autonomie

Keywords

teacher education - educational system – self-directed learning - autonomy

Résumé

La formation *aux* et *par* les langues des futurs enseignants du premier degré exige la pratique d'une langue étrangère et l'inscrit dans le cadre d'un diplôme de formation universitaire. Nous avons mis à l'épreuve une Unité d'Enseignement de renforcement de la pratique d'une langue étrangère pour comprendre les choix de formation des étudiants.

Abstract

The training of future primary school teachers in and through languages requires the use of a foreign language and is part of a university education degree. We tested a Teaching Unit to reinforce the practice of a foreign language in order to understand the training choices of students.

Introduction

L'article de Behra, Macaire, Meléendez Quero & Normand (2012) s'était donné pour objectif d'expliquer la formation en langues des enseignants du premier degré à un Usbek¹ fraîchement débarqué en France. La formation des futurs enseignants du 1^{er} degré y est décrite comme complexe (Behra & al., 2012) et se terminait par une note de bas de page annonçant une réforme imminente.

La mise en place de la masterisation s'annonçait prometteuse, en particulier pour les langues dans la mesure où elle permettait d'envisager une formation *aux* et *par* les langues-cultures étrangères en Master des Métiers de l'Éducation et de la Formation (MEF) (Behra & al., 2012). Mais à peine après avoir traversé les premières zones de turbulences que ces changements apportaient, une autre était en vue.

La formation des futurs enseignants du premier degré cherche à se définir et à se construire en même temps qu'évoquent les réflexions en didactique des langues et cultures étrangères. Interroger le rôle du professeur conduit également à approcher une zone de perturbation. Claude Normand décrit ainsi la situation : « c'est difficile, mais c'est passionnant ! » (Normand, 2013).

Notre Usbek (Behra & al., 2012) pourrait bien être particulièrement intéressé par ce que réserve la réforme suivante de la formation et en particulier pour ce qui concerne la pratique d'une langue étrangère des futurs enseignants du premier degré. Après avoir rappelé le contexte de la réforme de la formation de 2013, nous analyserons les résultats de l'étude d'un dispositif de formation proposé à l'ÉSPÉ de Lorraine.

1. Contexte d'une nouvelle réforme de la formation

Alors que nous avons vécu l'intégration des IUFM dans les universités, que les premières maquettes de formation se mettaient en place (Behra & al., 2012), le Conseil d'État a invalidé le dispositif de mastérisation le 1^{er} juin 2012 et le nouveau ministre de l'Éducation Nationale a rapidement annoncé qu'une réforme totale de la formation des maîtres était prévue dans le but principalement de mieux respecter le cahier des charges en lien avec les stages de formation.

La rentrée 2013 a donc vu le lancement des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation pour remplacer les IUFM (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2013). Chaque académie s'est vue dotée d'une ÉSPÉ² qui devait proposer une formation à forte dimension professionnelle, reconnue par un diplôme

¹ Usbek est le nom d'un personnage des *Lettres Persanes* (1721), attribuées au Baron de Montesquieu. L'auteur y décrit l'étonnement d'un musulman sur les pratiques chrétiennes, tout en les dépassant en instaurant le regard « pluriel » qu'établit l'échange épistolaire. Double mode donc, celle de l'orient et des turqueries et celle du roman par lettres qui souligne chez Montesquieu la relativité des coutumes et la quête d'un ordre raisonnable.

² ÉSPÉ de Lorraine pour l'académie de Nancy-Metz

de master. L'ÉSPÉ est devenue habilitée à délivrer le diplôme de master des métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)³.

Alors que notre Usbek aurait pu repartir avec un master MEF en poche (Behra & al., 2012), il se verrait décerner un master MEEF à partir de l'année suivante, un unique diplôme délivré pour des parcours de formation divers et variés dans le cadre de quatre mentions. Si la mention « Premier degré » n'héberge qu'un seul parcours en première année de master, la seconde année peut déployer deux à trois parcours⁴. Dans le cas de la mention « Second degré », les parcours continuent à se multiplier et l'ÉSPÉ de Lorraine se verra ainsi ouvrir vingt-cinq parcours de formation à la rentrée 2019⁵. Il existe également une mention « Encadrement éducatif »⁶. Enfin, la mention « Pratique et Ingénierie de la Formation » se décline, elle, en quatre parcours⁷.

Pour ne pas perdre notre Usbek dans les méandres des parcours, nous réduirons notre étude et nos considérations à la formation en langues dans le cadre de la mention du Premier degré pour les futurs professeurs des écoles.

2. La pratique des langues étrangères à l'ÉSPÉ de Lorraine

L'article de Behra, Macaire, Meléndez Quero & Normand (2012 : 106-109) avait pointé déjà les contradictions des discours officiels portant sur le degré de maîtrise d'une langue étrangère demandé aux futurs professeurs des écoles, qui avait provoqué leur confusion et une certaine méfiance. En partant ici de la réforme de la formation des enseignants de 2013 avec la création des ESPÉS, nous allons dresser un bilan de la formation en langues des futurs enseignants du 1^{er} degré dans le contexte actuel de la maquette de formation (cf. 2.1.), puis analyser plus particulièrement la formation à la pratique des langues étrangères telle qu'elle est proposée à l'ÉSPÉ de Lorraine (cf. 2.2.) à partir de statistiques des choix des langues (cf. 2.3.) lors des cinq dernières années (période 2013-2018). Enfin, en nous appuyant sur les réponses des étudiants à un questionnaire d'évaluation du dispositif lié à l'UE de renforcement de pratique de la langue étrangère à l'ESPE de Lorraine, nous allons mesurer leur degré de satisfaction des dispositifs de la formation en langues mis en place pour la mention 1^{er} degré du Master MEEF (cf. 2.4.).

2.1. Les compétences en langues exigées aux enseignants de 1er degré

Avec le lancement des ESPÉ en 2013 et la réforme de la formation des enseignants suite à la création des masters MEEF, l'exigence de la justification d'une certification officielle en langue pour les futurs enseignants, déjà remise en question en 2011 et 2012 (cf. Behra, Macaire, Meléndez Quero & Normand 2012 : 107-108), n'est plus maintenue.

³ <http://espe.univ-lorraine.fr/presentation-de-lespe-de-lorraine>

⁴ <http://espe.univ-lorraine.fr/formations/master-meef-1er-degre>

⁵ <http://espe.univ-lorraine.fr/formations/master-meef-2nd-degre>

⁶ <http://espe.univ-lorraine.fr/formations/master-meef-encadrement-educatif>

⁷ <http://espe.univ-lorraine.fr/formations/master-meef-pratiques-et-ingenierie-de-la-formation>

Désormais, comme l'explique le guide de l'étudiant du Master MEEF à l'ESPÉ de Lorraine⁸, les compétences en langues vivantes liées au métier d'enseignant doivent être « acquises lors de la formation master MEEF qui intègre des Unités d'Enseignement ou des enseignements en langue étrangère », qui sont « crédités d'ECTS ».

Pour devenir Professeurs des Écoles, les lauréats du concours de recrutement de professeurs des écoles ne sont plus obligés de justifier l'obtention du niveau B2 du CECRL par une certification officielle⁹, mais doivent nécessairement satisfaire à la condition de validation des crédits ECTS en langues étrangères pour obtenir leur master MEEF¹⁰.

En partant de cette obligation, nous allons à présent expliquer à notre Usbek comment est organisée la formation pour le renforcement de la pratique d'une langue étrangère à l'ESPÉ de Lorraine.

2.2. L'UE de renforcement de la pratique d'une langue étrangère à l'ESPÉ de Lorraine

Avec la réforme de la formation des enseignants et la création des ESPÉS en 2013, le concours est placé à la fin de la première année de master, ce qui implique une nouvelle distribution des unités d'enseignement de Pratique d'une langue étrangère et des unités d'enseignement de didactique au sein du master MEEF 1^{er} degré.

La présence des épreuves de concours de recrutement pour l'employeur des futurs enseignants en fin de M1 a donc entraîné une redistribution des heures de formation en Master pour la pratique de la langue étrangère. Alors que 40 heures étaient réparties tout au long de l'année M1 (anciennes UE 700 et UE 800 des masters MEF lors des années 2011-2012 et 2012-2013, antérieures à la création de l'ESPÉ), l'UE de renforcement de la pratique d'une langue étrangère est réduite à 27 heures de formation en présentiel, et se

⁸http://espe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/etudier_espe_lorraine_1D_2018-2019.pdf

⁹ La passation d'une certification en langue étrangère reste facultative et relève d'un choix personnel de chaque étudiant. Sur la liste des certifications qui sont préparées à l'Université de Lorraine, voir http://www.univ-lorraine.fr/sites/www.univ-lorraine.fr/files/certificationslanguesul_16-17.pdf. Avec une attention particulière pour l'espagnol, cf. aussi le travail de Meléndez Quero (2012b) concernant la comparaison des certificats d'ELE offerts sur le marché français, ainsi que l'étude de Meléndez Quero (2015b), portant sur l'avis des enseignants et étudiants d'ELE concernant leur connaissance de ces examens certificatifs et notamment leurs réflexions sur l'intérêt de l'obtention de ces certificats, les critères utilisés pour choisir une certification ou enfin le moment idéal et la façon de se préparer efficacement à ces examens.

¹⁰ Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », URL <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/8/27/ESRS1319419A/jo/texte>

déroule au cours d'une seule UE au premier semestre depuis l'année 2013-2014¹¹. Cette UE (UE 711 entre 2013 et 2018¹²) reste obligatoire pour tous les étudiants M1 sans aucune dispense accordée, ni possibilité d'équivalence, quel que soit le parcours préalable ou la maîtrise dans le domaine des langues vivantes des étudiants inscrits au Master MEEF¹³.

2.2.1. Un double objectif de formation

Si notre Usbek demandait ce que vise cette UE dans le cadre de sa formation, il apprendrait qu'à l'ESPÉ de Lorraine, cette UE vise un double objectif : d'une part, le renforcement et le perfectionnement de compétences à l'oral et à l'écrit dans une langue étrangère en ciblant un niveau égal ou supérieur au niveau B2 du CECRL ; d'autre part, le développement de compétences d'apprentissage en autonomie avec la possibilité de définir son propre parcours d'apprentissage dans un dispositif d'auto-direction¹⁴. Pour cela, après des séminaires de détermination, chaque étudiant est amené à poursuivre sa formation en faisant le choix d'un des deux dispositifs¹⁵ offerts : soit en séminaire d'apprentissage lors de cours en présentiel en demi-groupes portant sur l'ensemble de compétences langagières en cohérence avec le domaine de formation et visant l'usage de la langue étrangère cible dans les situations exigées par le métier d'enseignant, soit en dispositif d'apprentissage en autodirection avec un accompagnement individuel par un formateur-conseiller¹⁶.

Cette UE nécessite un volume du travail personnel variable en fonction du parcours antérieur de chaque apprenant pour réussir l'examen terminal sous la forme d'un scénario permettant d'aborder des compétences de l'oral et de l'écrit. Tout étudiant inscrit à l'UE de pratique de langue peut renforcer ses compétences langagières en bénéficiant des ressources en ligne repérées et mises à disposition par les enseignants¹⁷ de l'ESPÉ, ainsi

¹¹ Dès le deuxième semestre de M1, les étudiants démarrent les UE de didactique des langues (cf. partie 3), donnant la possibilité, par une démarche formative et réflexive, de développer une conscience de sujet plurilingue, ainsi qu'une culture scientifique dans le domaine des langues visant leur enseignement à l'école primaire.

¹² Elle a été renommée « UE 709 » à partir de la rentrée 2018.

¹³ Seuls les étudiants ayant échoué aux examens de l'UE 711 en M1 (sessions 1 et 2), peuvent suivre une nouvelle UE de pratique de la langue, surnuméraire, au semestre 10 de l'année de M2 (UE 1009) permettant de valider 2 crédits ECTS en LVE pour obtenir le Master MEEF.

¹⁴ Cf. Behra, Macaire, Meléndez Quero & Normand (2012: 113) : « L'apprenant est celui qui en dernier ressort fixe ses objectifs d'apprentissage, il prend donc dès le début les décisions relatives aux modalités de travail dans lesquelles il veut s'investir ».

¹⁵ Pour répondre à des demandes de petits effectifs, le dispositif de formation en autodirection s'impose.

¹⁶ Pour connaître davantage ce type de dispositif, adossé à la recherche et notamment aux travaux de l'équipe *Didactique des Langues et Sociolinguistique* (CRAPEL) au sein de l'UMR 7118 ATILF (CNRS, Université de Lorraine), cf. Holec (1998), Normand (2012) ou Meléndez Quero (2012a).

¹⁷ <https://arche.univ-lorraine.fr/course/view.php?id=1968>

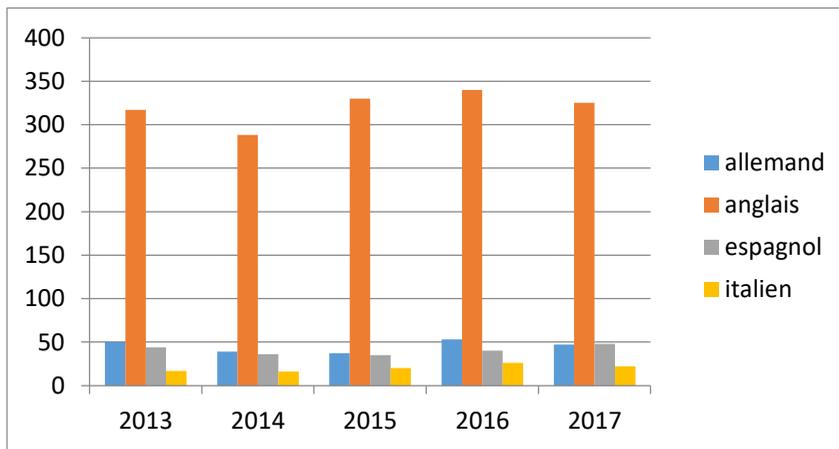
que grâce à la mutualisation des ressources proposées à l'ensemble des étudiants de l'Université de Lorraine sur la plateforme de l'UFR LANSAD¹⁸ de l'Université de Lorraine.

2.2.2. Quatre langues de formation au choix de l'étudiant

La formation *aux* et *par* les langues proposées vise à aider tout étudiant « à développer à son tour des compétences en langues et une compétence interculturelle. Elle peut l'aider à interroger ses conceptions des langues et de leur apprentissage » dans l'intention de professionnaliser le regard sur les langues à l'École (Behra, Macaire, Meléndez Quero & Normand 2012 : 112)¹⁹.

Si les politiques linguistiques en Lorraine limitent l'enseignement des langues en primaire à l'anglais et à l'allemand (cf. Meléndez Quero 2013 : 584-585), l'ESPÉ de Lorraine, fait le choix de soutenir la pluralité et la diversité des langues-cultures, et se distingue ainsi d'autres ESPÉS du Grand-Est par le fait de proposer une offre de formation à l'UE de pratique d'une langue-culture étrangère au choix parmi quatre langues vivantes : allemand, anglais, espagnol et italien.

Le graphique suivant illustre le choix de langue effectué par les étudiants inscrits en première année de Master MEEF entre 2013 et 2017.



La lecture de ces données révèle, sans grande surprise, que l'anglais (langue majoritairement enseignée à l'École en France) est le premier choix des étudiants de Master MEEF 1^{er} degré à l'ESPÉ de Lorraine.

¹⁸ <http://plateforme-lansad.univ-lorraine.fr/>

¹⁹ La formation affirmée à l'ESPÉ de l'Académie de Nancy-Metz fait suite à la politique linguistique déjà mise en place par les formateurs de l'ancien IUFM de Lorraine, considérant « l'apprentissage en langue lié à un certain travail *dans* les langues, avec les langues et *sur* les langues » (Behra, Macaire, Meléndez Quero & Normand 2012 : 114).

Par ailleurs, le choix de l'espagnol se fait dans des proportions sensiblement identiques à celles de l'allemand, et est de volume plus important que celui de l'italien.

Pour comprendre les raisons du choix de l'espagnol, langue de spécialité, Meléndez Quero (2013 : 632-634) a analysé les motivations des hispanistes au Master MEEF 1^{er} degré et montre qu'elles sont relatives à des raisons affectives liées à une perception positive de la langue espagnole (considérée par les francophones comme langue mélodieuse et agréable à écouter et à parler) pour justifier le choix de formation dans cette langue dans le cadre de leur formation. En outre, l'étude révèle une motivation des étudiants pour s'approcher de la culture hispanique, avec un souhait d'effectuer des séjours dans des pays hispanophones pour entrer en contact direct avec d'autres cultures et perceptions du monde²⁰. Un autre aspect non négligeable dans le choix de l'espagnol est la motivation « instrumentale » liée à l'obligation de valider des crédits ECTS en LVE pour valider le Master MEEF : ainsi, les études de Meléndez Quero (2015 : 628-629 et 2017 : 672-673) avaient confirmé que, malgré l'hétérogénéité des profils, environ un quart d'étudiants proviennent de licences de spécialité en langues (LEA et LLCE²¹) et considèrent que le choix de cette langue qu'ils apprécient leur donne plus de chances pour valider l'examen terminal. Enfin, les ressemblances entre deux langues romanes comme l'espagnol et le français favorisant la compréhension (notamment à l'écrit)²² contribuent également à justifier le choix de l'espagnol par certains étudiants provenant cependant de parcours non directement liés à la pratique d'une langue-culture étrangère parce qu'ils s'estiment moins à l'aise avec d'autres langues vivantes, comme l'anglais ou l'allemand.

Etant entendu qu'il s'agit avant tout pour les étudiants de valider une UE de pratique de langue culture étrangère de niveau B2 du CECRL pour l'obtention de leur diplôme (avant de penser à leur recrutement par l'employeur), nous allons étudier les avis exprimés par les apprenants à l'issue de leur semestre de formation.

²⁰ Du point de vue des stages à l'international, le partenariat avec l'Université de Murcia en Espagne initié par Claude Normand offrant aux étudiants la possibilité d'une formation croisée, est une réelle opportunité. Dans ce cadre, il est proposé aux étudiants espagnols d'effectuer des séjours dans les écoles françaises de Lorraine et aux étudiants lorrains d'effectuer des séjours dans les écoles de Murcia. Cette formation connaît chaque année un grand succès. Les rapports de stage de nos étudiants de l'ESPÉ de Lorraine citent les bénéfices de ces stages permettant d'échanger dans une langue étrangère et en même temps de se construire une identité citoyenne et professionnelle, en découvrant des nouvelles cultures et d'autres systèmes éducatifs avec des méthodologies et des approches différentes.

²¹ Il s'agit des étudiants très proches de la langue espagnole et de la culture hispanique mais qui ne souhaitent pas enseigner dans le secondaire, raison pour laquelle préfèrent de ne pas préparer un CAPES mais plutôt se réorienter vers le concours CRPE pour devenir enseignants en 1^{er} degré.

²² Sur ce point, cf. Meléndez Quero 2013 : 585-586 et 2017 : 675-677.

2.3. Un dispositif de formation mis à l'épreuve

Dans la perspective d'améliorer la conception de la formation proposée aux étudiants, un questionnaire (voir en annexe) en ligne est soumis aux étudiants à la fin du déroulement de l'UE et avant les résultats de la première session d'examens afin que leurs réponses ne soient pas influencées par la valeur des résultats. Les réponses aux questionnaires sont anonymes.

En prenant appui sur un total de 263 réponses obtenues au questionnaire de l'année 2017-2018, on peut constater un degré de satisfaction important du dispositif mis en place.

D'une part, concernant les *modalités de la formation*, 70.8% (avec un 57.5% indiquant 'plutôt oui' et 13.3% 'tout à fait') apprécient positivement l'UE de pratique de langue-culture étrangère pour repérer et résoudre leurs difficultés. Un pourcentage presque similaire est atteint en réponse à la question concernant la démarche pédagogique suivie pour le développement de l'autonomie des étudiants dans leurs apprentissages : 71.4% des réponses sont positives (51.4% pour l'item 'plutôt oui' et 20% pour 'tout à fait'). Enfin, les modalités d'évaluation proposées en fin d'UE semblent, pour 80.3% des répondants, en adéquation par rapport au niveau B2 attendu (50.2% affirmant 'plutôt oui' et 30.1% 'tout à fait').

D'autre part, l'évaluation des *compétences* des étudiants inscrits à cette UE 711 de pratique de la langue du Master 1^{er} degré, révèle que pour 72.3% des étudiants, leur niveau à l'entrée de l'UE était suffisant pour aborder l'UE (33.9% 'tout à fait'²³ et 38.8% 'plutôt oui')²⁴. En ce qui concerne les différentes compétences travaillées au cours de l'UE de pratique de la langue, la priorité donnée au travail en demi-groupes pour développer la pratique de l'oral se voit récompensée par des retours extrêmement positifs des étudiants. Ils estiment que cela favorise largement leurs progrès, notamment leurs compétences d'expression à l'oral en interaction (75.5% de réponses positives), suivies, dans cet ordre, du développement de compétences de compréhension de l'oral (61.1%), de compréhension de l'écrit (59.1%) et enfin d'expression à l'écrit (56.5%).

Enfin, la *finalité* du dispositif d'enseignement proposé à l'ESPÉ de Lorraine pour faire percevoir aux étudiants l'importance de la pratique d'une langue étrangère dans le futur métier d'enseignant est évaluée positivement par 72.1% des sujets (avec 42.5% de réponses du type 'plutôt oui' et un non négligeable 29.6% de cas ayant choisi l'item 'tout à fait').

En complément de ces données quantitatives, nous avons effectué une analyse qualitative des réponses ouvertes permettant aux étudiants de Master MEEF 1^{er} degré d'ajouter en fin de questionnaire des commentaires ou remarques concernant les points

²³ On peut bien imaginer que parmi ce groupe de réponses, les étudiants ayant effectué en parcours antérieur de spécialité en langues étrangère (LLCE, LEA) se retrouvent.

²⁴ Ces données semblent en adéquation avec le taux de réussite à l'examen de l'UE 711 en première session qui se situe autour de 80%. Par exemple, les résultats de la 1^{ère} session de janvier 2017 montrent que 79% des étudiants ont obtenu une note entre 10 et 20 à leur examen.

forts, pistes d'amélioration et suggestions pour cette UE de pratique de la langue²⁵(question 18).

Tout d'abord, la diversité des supports, méthodes et activités proposées en cours, en lien avec des thèmes liés au futur métier d'enseignant est évaluée très positivement par les étudiants de l'UE, quelle que soit la langue étrangère de spécialité choisie. Ils apprécient beaucoup l'ambiance « chaleureuse » et la « dynamique » des cours en demi-groupes, considérés comme des atouts « pour qu'on puisse s'exprimer plus et que chacun puisse progresser ». Ces demi-groupes favorisent un suivi plus individualisé de l'enseignant et facilitent la prise de recul des étudiants concernant leurs difficultés d'apprentissage et le repérage des pistes d'amélioration en LVE. Les réponses aux questionnaires confirment que la taille réduite des groupes langues à l'ÉSPÉ, limitée à 15 étudiants, favorise « l'échange et partage » entre formateur et apprenants, et surtout l'interaction entre les étudiants qui peuvent ainsi plus facilement « vaincre [leur] timidité » pour s'exprimer à l'oral publiquement et se « mettre en confiance » pour communiquer plus aisément en langue étrangère. Pour compléter et préciser les enjeux de cette UE, cet étudiant interrogé insiste également sur l'importance des thématiques choisies dans le cadre de cette UE pour mieux évaluer les objectifs de la pédagogie proposée : « sous forme d'interaction entre étudiants, débats, jeux... et notamment sur des sujets d'éducation ça aide énormément à favoriser l'expression orale ». Comme l'a montré Meléndez Quero (2017 : 673), la pratique de l'oral et les thèmes abordés en lien avec l'éducation avaient été des points forts soulignés dans les études menées avec les étudiants hispanistes de première année du master MEEF.

Parmi les points d'insatisfaction les plus répétés, nous retrouvons le volume horaire jugé trop faible et la planification de l'UE de pratique d'une langue-culture étrangère dans la formation MEEF²⁶, qui provoquent une certaine incompréhension en particulier de la part des étudiants au niveau le plus faible, pour lesquels un « seul semestre » de renforcement de la langue n'est « pas assez », car cela « ne permet pas de progresser davantage » dans le but d'atteindre le niveau B2 exigé par l'obtention du Master²⁷.

En outre, les répondants interrogent également la composition des demi-groupes de formation. En effet, certains apprenants considèrent que la disparité des niveaux n'est « pas facile à gérer » et manifestent que l'hétérogénéité des niveaux d'entrée des étudiants « ne permet à tous d'évoluer dans cette pratique de langue ». Pour cela, ils

²⁵ Cette partie prend appui sur toutes les réponses collectées auprès des étudiants M1 MEEF 1^{er} degré qui ont suivi l'UE 711 (toutes langues confondues) et qui ont répondu au questionnaire des études menées en 2016-2017, puis 2017-2018, ainsi que les remarques effectuées par le groupes d'hispanistes lors des années 2013-2014 et 2014-2015 (cf. Meléndez Quero, 2015a et 2017).

²⁶ L'augmentation du nombre d'heures et sa répartition dans la maquette MEEF au cours de tout l'année M1 étaient les revendications les plus repérées dans l'étude de Meléndez Quero (2017 : 673).

²⁷ Pour les étudiants en difficulté, la demande d'un niveau B2 de maîtrise d'une langue étrangère est trop élevée, car elle ne correspond pas au niveau enseigné en école primaire, étant donné que les programmes visent les niveaux A1 et A2 du CECRL.

souhaiteraient qu'une évaluation diagnostique ou un test de niveau en début d'année puisse servir à établir des groupes de niveau pour répondre à double objectif : d'une part, servir « aux plus en difficulté de revoir les bases »²⁸ sans que cela ne soit ennuyant pour les personnes ayant un meilleur niveau ; et d'autre part, permettre « à ceux plus à l'aise » ou à ceux ayant déjà un diplôme (licence, master) de spécialité en langues de « continuer de progresser » et de ne pas se voir freinés dans « l'amélioration des compétences, déjà acquises ». Par opposition, d'autres étudiants sont conscients que l'hétérogénéité de niveaux d'un groupe en lien avec la pluralité des parcours antérieurs, est davantage une réelle opportunité pour favoriser l'entraide dans le groupe en fonction des compétences et des expériences de chacun (Meléndez Quero 2015 : 636).

Par ailleurs, face à la complexité des niveaux en langue à l'entrée en M1 et l'impossibilité de créer des groupes de niveaux pour les petits sites de l'ESPÉ de Lorraine ou pour les langues autres que l'anglais, les formateurs de l'ESPÉ de Lorraine ont réfléchi à différentes solutions. D'une part, comme expliqué par Meléndez Quero (2012 : 683-691 et 2015 : 636-637), la mise à disposition des ressources en ligne sur une plateforme accessible à tout étudiant donne l'opportunité à chacun de travailler à son propre rythme et selon ses besoins d'apprentissage dans le but de rattraper ses carences ou de renforcer sa maîtrise de la langue étudiée. D'autre part, le choix du dispositif en autodirection peut permettre à tout apprenant qui le souhaite de développer des compétences d'apprentissage en autonomie avec l'aide d'un conseiller, ce qui lui permet de fixer ses propres objectifs et stratégies d'apprentissage. Pour les étudiants ayant déjà obtenu une certification linguistique de niveau B2, la formation à l'ESPÉ de Lorraine permet d'envisager de passer l'évaluation dans la langue de spécialité mais l'invite à mener un apprentissage dans une autre langue parmi les quatre proposées au Master.

Enfin, de nombreux commentaires des étudiants interrogés suggèrent de pouvoir illustrer davantage les cours « avec des activités réalisables à l'école primaire pour les enfants » et d'avoir « l'occasion de se mettre dans la peau d'un professeur et de proposer des activités à nos camarades comme s'il s'agissait de nos élèves ». S'agissant d'un questionnaire rempli à la fin du premier semestre de M1 par des étudiants n'ayant pas encore démarré les UES de didactique des langues, on retrouve également la demande d'observation de vidéos de cours de langue réalisés en école primaire, des demandes de conseils pour la préparation des séquences et la mise en pratique de séances selon les programmes (objectifs abordés en année de M2).

Conclusion

Etant entendu que le dispositif de formation reste contraint institutionnellement, il s'avère important de lier la réflexion aux contenus de formation proposés. Face à un choix d'offre de formation multiple, les étudiants s'inscrivent dans des logiques de pratique

²⁸ Certains étudiants reconnaissent cependant la complexité de cette différenciation pédagogique, car « le niveau est trop diverse pour proposer une remise à niveau adaptée à chacun ».

d'une langue étrangère en continué d'un parcours de spécialité dans la plupart des cas, indépendamment des obligations de services qui seront liées à leur profession par la suite.

Les réactions d'étudiants qui se sentent le plus en difficulté, sont liées à des doxas, croyances ou représentations fortement ancrées sur l'enseignement / apprentissage d'une langue-culture étrangère (Behra & Macaire, 2018a, 2018b, 2017). Prenant appui sur leur vécu et ce qu'ils croient que doit être un cours de langue, ces étudiants souhaiteraient que les premières heures de cours de cette UE de pratique de langue permettent de (re) (re)voir des bases de grammaire et de conjugaison, ce que la formation, à ce moment-là, ne prévoit pas. Les questions du futur professionnel de l'enseignement ne sont pas uniquement liées à sa propre maîtrise d'une langue-culture étrangère et gagneront à être posée dans une approche plus compréhensive du rôle des langues dans des maquettes de formation (Behra & Macaire, dans ce numéro). Mais la considération des enjeux de l'enseignement-apprentissage des langues et la formation qui en dépend devront à nouveau se poser sous les traits qu'une nouvelle réforme est en train de dessiner à nouveau. Bien des changements sont encore à venir. Cette complexité est probablement difficile à suivre pour notre Usbek, mais comme le disait Claude Normand à qui nous dédions cet article : « c'est difficile, mais passionnant » !

Bibliographie

- Behra, S. (2019). Quelles sont les compétences nécessaires pour enseigner les langues à l'école élémentaire ? Note d'expert dans : *De la découverte des langues à leur enseignement-apprentissage* Comment mieux accompagner les élèves ? Conférence de consensus du CNETCO, 13-14 mars 2019. Récupéré du site : <http://www.cnesco.fr/fr/langues-vivantes-etrangeres-comment-mieux-accompagner-les-eleves/> [consulté le 11 avril 2019]
- Behra, S. & Macaire, D. (2018a). Une approche compréhensive des langues est-elle tenable en formation initiale d'enseignants du premier degré ?, *Mélanges Crapel*, 39.
- Behra, S. & Macaire, D. (2018b). Quelques enjeux du plurilinguisme à l'école primaire : vers une formation des enseignants davantage inclusive. Dans Greta Komur-Thilloy, Sladjana Djordjevic (Dir.), *L'école, ses enfants et ses langues*. Paris : Orizons, série Sciences du langage, collection Universités, 125-145.
- Behra, S. & Macaire, D. (2017). Pistes de croyances : pratiques et formation initiale du premier degré, Représentations et stéréotypes, *Études en Didactique des Langues-EDL*, 28, 115-136.
- Behra, S., Macaire, D., Meléndez Quero, C. & Normand, C. (2012) : La formation des enseignants : de la difficulté à penser la complexité en éducation (Titre de départ en Europanto : La formación of lehrer : de la schwierigtheit to think la complexité in der educación). *Mélanges CRAPEL*, 33, p. 103-118. Récupéré de <http://www.atilf.fr/IMG/pdf/08.pdf>

- Holec, H. (1998). L'apprentissage autodirigé : une autre offre de formation, *Le Français dans le monde, n° spécial, Recherches et Applications, Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen*. Paris : Editions Hachette et Editions du Conseil de l'Europe, p. 213-256. Récupéré de <http://www.aply-languesmodernes.org/spip.php?article4175>
- Meléndez Quero, C. (2012a). « Recursos en la Red para el aprendizaje del español como lengua extranjera : el dispositivo de autoformación en lenguas del IUFM de Lorraine ». Dans C. Hernández González, A. Carrasco Santana & E. Álvarez Ramos (Dirs.), *La Red y sus aplicaciones en la enseñanza-aprendizaje del español como lengua extranjera* (pp. 681-692). Valladolid : Gráficas Andrés Martín. Récupéré de http://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/asele/pdf/22/22_0066.pdf
- Meléndez Quero, C. (2012b) : Les certifications en Espagnol Langue Étrangère sur le marché français. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, vol. XXXI, 3, p. 42-62. Récupéré de <http://apliut.revues.org/3042>
- Meléndez Quero, C. (2013) : « La influencia del francés como lengua materna en el aprendizaje del español como lengua extranjera en un contexto multicultural particular: la región de Lorena ». Dans B. Blecua, S. Borrell, B. Crous & F. Sierra (Éds.), *Plurilingüismo y enseñanza de ELE en contextos multiculturales* (pp. 583-593). Málaga: ASELE. Récupéré de http://cvc.cervantes.es/Ensenanza/biblioteca_ele/asele/pdf/23/23_0059.pdf
- Meléndez Quero, C. (2015a) : « La adecuación de la enseñanza de ELE a las características del alumnado: el papel esencial del diagnóstico de dificultades y necesidades de aprendizaje del estudiante ». Dans Y. Morimoto, M.^a V. Pavón & R. Santamaría (Eds.), *La enseñanza de ELE centrada en el alumno* (pp. 627-641). Málaga: ASELE. Récupéré de http://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/asele/pdf/25/25_0627.pdf
- Meléndez Quero, C. (2015b) : « La evaluación certificativa externa en ELE en el ámbito francófono (con referencia especial a los nuevos DELE del Instituto Cervantes). *Les Cahiers du GERES*, 7, p. 206-234. Récupéré de <http://www.geres-sup.com/cahiers/cahiers-du-geres-n-7-1>
- Meléndez Quero, C. (2017) : « El dominio de la lengua y la formación del profesorado para enseñar ELE: representaciones y sentimiento de eficacia personal de aprendientes en medio institucional francófono ». Dans O. Cruz Moya (Éd.), *La formación y competencias del profesorado de ELE* (pp. 671-680). Sevilla: ASELE. Récupéré de http://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/asele/pdf/26/26_0671.pdf
- Ministère de l'Éducation Nationale (2014). Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, JORF n°0027 du 1 février 2014, texte n° 25. Récupéré de <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028543525&categorieLien=id>

- Ministère de l'Éducation Nationale (2013). Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », JORF n°0200 du 29 août 2013, texte n° 48. Récupéré de <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027905257&categorieLien=id>
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2013). Formation des enseignants. ESPE, pourquoi une réforme de la formation des enseignants en 2013 ? Récupéré de <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid67297/espe-pourquoi-une-reforme-formation-des-enseignants-2013.html>
- Normand, C. (2012). « Utilizar la Red para aprender el español como lengua extranjera y aprender a aprender : dispositivo de aprendizaje autodirigido con ayuda ». Dans C. Hernández González, A. Carrasco Santana & E. Álvarez Ramos (Dirs.), *La Red y sus aplicaciones en la enseñanza-aprendizaje del español como lengua extranjera* (pp. 355-363). Valladolid: Gráficas Andrés Martín S.L. Récupéré de https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/asele/pdf/22/22_0034.pdf
- Université de Lorraine (2018a): *École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'Académie de Nancy-Metz*. Récupéré de <http://espe.univ-lorraine.fr/presentation-de-lespe-de-lorraine>
- Université de Lorraine (2018b): *Guide étudiant*. Récupéré de http://espe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/etudier_espe_lorraine_1D_2018-2019.pdf
- Université de Lorraine (2018c): *L'autoformation en langues à l'ESPE de Lorraine*. Récupéré de <http://arche.univ-lorraine.fr/course/view.php?id=1968/>
- Université de Lorraine (2018d): *Plateforme LANSAD. Apprentissage des LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines*. Récupéré de <http://plateforme-lansad.univ-lorraine.fr/>
- Université de Lorraine (2018e): *Certifications en langues proposées à l'Université de Lorraine*. Récupéré de http://www.univ-lorraine.fr/sites/www.univ-lorraine.fr/files/certificationslanguesul_16-17.pdf

Annexe 1

Questionnaire en ligne d'évaluation du dispositif « pratique d'une langue étrangère » – M1 – 1^{er} degré (2016-2017) - ESPE de Lorraine

Les questions de cette page se rapportent à l'UE 711		
<u>Votre participation à l'UE</u>		
1-	Concernant cette UE, vous avez assisté à :★	Aucun cours/- de 50% des cours/+ de 50% des cours/+ de 80% des cours/100% des cours
<u>Organisation de l'UE</u>		
2-	Quelle(s) langue(s) vous a-t-on proposée (s) ? (plusieurs choix possibles)	allemand/anglais/espagnol/italien
3-	Quelle langue avez-vous choisie en formation ? (un seul choix possible)	allemand/anglais/espagnol/italien
4-	La formation vous a été proposée uniquement en cours en présentiel.	NON/OUI
5-	La formation vous a été proposée en présentiel et en autodirection.	NON/OUI
6-	Vous étiez inscrit en autodirection.	NON/OUI
7-	Dans ce cas ? Vous avez rencontré votre tuteur.	1 fois/2 fois/3 fois/4 fois/non concerné
8-	Dans ce cas ? Vous avez rencontré votre tuteur.	Seul/ en binôme/non concerné (Plusieurs choix possibles)
<u>Modalités de formation</u>		
9-	La mise en œuvre de l'UE vous a permis de repérer et de résoudre vos difficultés.	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
10-	La démarche pédagogique vous a appris à devenir autonome dans vos apprentissages	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
11-	Les modalités d'évaluation proposées en fin d'UE vous semblent en adéquation par rapport au niveau attendu (B2)	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
<u>Les compétences</u>		
12-	Vous estimez que votre niveau de compétences à l'entrée de l'UE était suffisant pour aborder cette UE.	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
13-	Vous estimez avoir progressé en compréhension orale.	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
14-	Vous estimez avoir progressé en expression orale en interaction.	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
15-	Vous estimez avoir progressé en compréhension écrite.	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
16-	Vous estimez avoir progressé en expression écrite	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
<u>Finalité</u>		
17-	Le dispositif enseignement/évaluation contribue à vous faire percevoir l'importance de la pratique d'une langue étrangère dans le métier d'enseignant.	Pas du tout/plutôt non/plutôt oui/tout à fait/sans opinion
18-	Avez-vous des commentaires éventuels et remarques particulières (points forts, pistes d'amélioration)?	
<i>Merci de préserver l'anonymat des enseignants à propos des enseignements auxquels vous feriez allusion.</i>		